

Assemblée des marchands de presse des Vosges à Epinal

mar 03/12/2019 - 10:48



Les marchands des Vosges se sont réunis ce jeudi 28 novembre à Epinal, à l'appel de Patricia Noël, Présidente de la délégation locale.

Au premier rang des dossiers abordés par Jean-Luc JOFFIN, Président de la Délégation régionale Nord Est, la mise en place progressive de la nouvelle loi régissant la distribution de la presse en France. Une première réunion de l'ARCEP, l'autorité de régulation des Communications, de la Poste et de la Distribution de la Presse, s'est d'ailleurs tenue le 21 novembre dernier pour organiser les discussions à venir autour de l'assortiment.

Toutes les questions étant liées, il va de soi que c'est l'ensemble des problématiques relevant de notre activité qui va faire l'objet dans les prochains mois d'une actualisation à l'aune de la nouvelle loi. Le rôle central du marchand de presse se verra confirmer sous la forme d'un droit à décider lui-même de son offre sur tous les titres ne bénéficiant pas d'un agrément de la Commission Paritaire (ouvrant droit aux aides à la presse).

Sur le plan local, la traçabilité des livraisons n'est malheureusement pas à l'ordre du jour pour la zone d'Epinal, comme cela a été confirmé par Jérôme ROCHERON, Directeur du dépôt de Nancy.

La gestion des bacs de presse a également été abordée. Ainsi que les modalités de prise en compte des réclamations via la plateforme d'assistance clients Zendesk, pas toujours en mesure de faire preuve de forte réactivité en cas d'urgence selon le témoignage livré par un marchand.

C'est Camille Boissy, responsable commerciale Presstalis de la région, qui a détaillé les fonctionnalités offertes par le nouveau portail qui va se substituer prochainement à Presstel.

En ce qui concerne la journée de grève du 5 décembre, il est à craindre que le papier ne soit bloqué à Nancy. Des livraisons avancées sont d'ores et déjà programmées pour certains titres afin de pallier ce risque.

Madame Mireille DA FONSECA, responsable locale de la FDJ, a annoncé le projet de reprise de la société BIMEDIA et informé l'assistance de l'impossibilité dorénavant de communiquer les résultats commerciaux les plus récents compte tenu du nouveau statut de l'entreprise privatisée.

Enfin, les marchands présents ont été sollicités par le représentant de Fiducial pour broser le portrait type du marchand de presse en 2018, statistiquement parlant, en fonction des données recueillies annuellement par son observatoire.

Comme à l'accoutumée, c'est ensuite la partie récréative de la soirée qui a permis un approfondissement des échanges.